

Image not found or type unknown



Convention entre parents pour garde

Par **ricane33**, le **22/09/2016** à **15:53**

J'ai fais appel d'un jugement qui donnait la garde de mes filles au père. Sachant que pour ne pas modifier les habitudes des enfants (6 et 13ans), la cour d'appel ne m'accordera rien de plus, fatiguée de 3 ans de lutte avec le père pour rien, je souhaiterai savoir si je peux lui proposer une convention fixant les dvh et la pension avant que nous ne passions devant la cour d'appel?